

GREVE : PARCE QUE

08 Novembre 2013

Tel : 01 41 56 30 10/41 84

ugictpncnord@free.fr

Les 3 syndicats signataires de Transform 2015 pour le PNC (SNPNC-FO, UNCA-CGC et UNSA) ont donc appelé séparément à une grève du 20 au 24 novembre 2013, suivis par la CFDT (signataire de Transform 2015 pour le PS) et par SUD. **Il nous paraît important de rappeler ici que l'UGICT CGT PNC et SUD ont déjà appelé les PNC à la grève du 27 Février au 03 Mars 2013**, pour refuser les conséquences de Transform 2015 sur nos règles d'utilisation et de rémunération.

La direction d'Air France (comme à son habitude) s'est organisée pour mettre en place progressivement les différentes mesures liées à ces signatures. Aujourd'hui, l'ensemble des PNC ressent les effets des accords. Notre première démarche a été de demander aux syndicats signataires de retirer leurs signatures. Ils sont malheureusement restés sourds à notre proposition. C'est donc fort du vécu des PNC, toutes affectations confondues, que nous avons décidé de rejoindre l'appel à la grève PNC sur les mêmes dates.

PARCE QUE LE RPC COURT MOYEN COURRIER A FONDU COMME NEIGE AU SOLEIL

Entrainant ainsi un enchaînement de journées de vol éreintantes. Tout cela associé à un service qui de l'aveu même de nos dirigeants nous amènera à la première place mondiale en terme de qualité de service... et d'épuisement.

PARCE QUE NOTRE NIVEAU DE VIE EST EN BAISSÉ CONSTANTE

Avec le blocage des augmentations générales en 2013 et 2014, avec le blocage des échelons jusqu'au 31 Mars 2016 et la baisse à venir des barèmes de rémunération, avec la perte de l'indemnité habillement, avec les RADD qui ne sont pratiquement plus payables, avec les heures de nuit sous payées, avec les difficultés rencontrées par les PNC malades etc

PARCE QUE LES PNC VEULENT D'AUTRES FORMES DE TA

C'est une demande de certains PNC : avoir le choix entre un temps alterné à l'année et un temps alterné au mois.

PARCE QUE LES COMPO PEQ LONG COURRIER ONT DIMINUÉ GÉNÉRANT D'IMPORTANTES DIFFICULTÉS À BORD ET ONT AFFAIBLI LA SÉCURITÉ

La disparition de l'HOT/STW galley a fortement désorganisé le service à bord de la plupart de nos avions. Le débarrasage à la poubelle des prestations économiques n'étant pas de nature à compenser cette disparition.

PARCE QUE LE NOMBRE DE JOURS DE NOS CONGES ANNUELS A DIMINUÉ

En passant de 48 à 45 c'est donc 3 jours que perdent tous les PNC. Nous sommes donc revenus au minimum légal gagné par nos anciens en 1936 : 35 jours auxquels s'ajoutent 6 jours au titre des jours fériés et 4 jours au titre du fractionnement été/hiver.

PARCE QUE NOUS AVONS FAIM SUR CC/MC

Ce qui n'est que la conséquence de la signature des mesures d'accompagnement de l'accord PNC par les 3 signataires. Les mêmes qui aujourd'hui se rendant compte de leur erreur, contestent ce qu'ils ont signé hier.

PARCE QUE NOS ROTATIONS DEROGATOIRES LC SONT INFERNALES ET QUE NOS TEMPS D'ESCALE BAISSENT

L'accord PNC est déjà suffisamment souple pour ne pas avoir à mettre en place des rotations dérogatoires. Le programme d'hiver est à ce titre éloquent. Des rotations AMO de 2 ON sont prévues avec deux vols de jour...

PARCE QUE D'AUTRES RYTHME SONT POSSIBLE SUR LC

Pour permettre une récupération des PNC LC plus efficace à l'issu de leur rotations

PARCE QUE TRANSFORM N'EST PAS UN PLAN DE RECONQUETE MAIS UNE STRATEGIE LIBERALE DESTINEE A DEPECER L'ENTREPRISE

PARCE QUE LES LONGUES ROTATIONS NE SONT PAS ATTRIBUEES AUX VOLONTAIRES

Et que du coup tout le monde passe par des 4 ON très denses alors que le CC MC est aussi un choix de vie.

PARCE QUE NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES MAUVAIS CHOIX DE NOS DIRIGEANTS ET NE DEVONS PAS ETRE CONSIDERES COMME UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT.

PARCE QUE LES VERSIONS CABINE C/S MOYEN COURRIER SONT EPUISANTES ET QUE LE SERVICE EVOLUE CONSTAMENT A LA HAUSSE

Les mesures d'accompagnement signées par le SNPNC-FO, l'UNAC-CGC et l'UNSA et dont les PNC peuvent enfin prendre connaissance sur notre site ont pourtant été signées le 15 Mars 2013! Cet accord prévoit pourtant les versions cabine ainsi que les compo peq. Pourquoi Air France et les syndicats signataires n'ont pas osé le communiquer avant ?

PARCE QUE L'ETAT DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITES

Nous demandons la mise en place d'assises du transport aérien afin que l'Etat prenne en compte la problématique de la concurrence faussée. Nous ne pouvons lutter seul face aux low cost subventionnées et aux compagnies du golf qui ne paient pas leur carburant.

Tout ce que nous vivons aujourd'hui n'est que l'application de l'ensemble des différents accords liés à Transform 2015.

Ceux qui veulent nous faire croire le contraire nous mentent. Les mesures citées ci-dessus ne sont que la stricte application des accords. Et la mise en place de la modification de la prise des AEM, de l'évaluation par la maîtrise sont des mesures qui ne sont pas encore appliquées...

L'UGICT CGT PNC appelle l'ensemble des PNC AIR France à la grève du 20 novembre 2013 00h01 au 24 novembre 2013 23h59. Le formulaire de déclaration de grève suite à la mise en place de la Loi Diard est disponible au téléchargement sur notre site et sous IPN*rubrique santé RH, carrière, convention, accords et Loi Diard

Vous voulez participer à la construction de votre avenir de PNC alors rejoignez nous !